



ᑲᑎᑲᑲ ᑲᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑎᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Mis à jour le 12 novembre 2008

PROCÈS-VERBAL DE LA 116^E RÉUNION

(APPROUVÉ)

DATES : Les 15, 16 et 17 juillet 2008

LIEU : Parc national des Pingualuit, Nunavik (Québec)

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Eli Angiyou, vice-président
Michael Barrett, président

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel
Chantal Leblanc-Bélanger
Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

Jean Couture
Paule Halley

Secrétaire exécutive :

Nancy Dea

SONT ABSENTS :

David Okpik, membre nommé par l'ARK
Sylvie Létourneau, membre nommé par le gouvernement du Québec

INVITÉE :

Nathalie Girard, *responsable de l'éducation et de la conservation, Section des parcs de l'ARK*

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La 116^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 15 juillet 2008, dans le parc national des Pingualuit, au Nunavik. Le président invite les membres à proposer des changements à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît cidessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 114^e et 115^e réunions, ainsi que de la téléconférence du 4 février 2008
3. Affaires découlant de la 115^e réunion et correspondance
4. Budget, secrétariat et membres
5. Chapitre 23 de la CBJNQ
6. Qualité de l'eau potable
7. Gestion des matières résiduelles
8. Développement minier au Nunavik
9. Matières dangereuses
10. Parcs et aires protégées au Nunavik
11. Questions diverses
12. Dates et lieux des prochaines réunions

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Claude Abel et appuyée par M^{me} Paule Halley. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 114^E ET 115^E RÉUNIONS AINSI QUE DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DU 4 FÉVRIER 2008

Après avoir apporté des modifications aux procès-verbaux des 114^e et 115^e réunions ainsi que de la téléconférence du 4 février 2008, leurs adoptions sont proposées par M. Eli Angiyou et appuyées par M^{me} Chantal Leblanc-Bélanger.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 115^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive présente aux membres la liste de la correspondance qui a été reçue et transmise depuis la dernière réunion. Quant aux affaires découlant de la 115^e réunion, les sujets suivants sont abordés :

-Site Web du CCEK

Les membres sont informés que le *Guide sur le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social* peut maintenant être téléchargé à partir du site Web du CCEK.

Un membre demande s'il est possible de connaître le nombre de visiteurs qui ont consulté le site Web. Un autre membre demande s'il est possible de revoir la section du site Web qui est réservée aux membres afin qu'elle permette le partage de documents.

-Gestion de la forêt

Une lettre a été transmise au directeur de bureau régional, secteur des forêts, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour le remercier de la présentation qui a été faite lors de la dernière réunion du CCEK. Dans sa lettre, le CCEK a demandé d'être tenu au courant de toute autre étude qui pourrait être réalisée concernant l'inventaire forestier, ainsi que de tout changement qui pourrait être apporté à la limite septentrionale de l'exploitation forestière.

Quant au projet pilote d'exploitation forestière qu'envisage la Société Makivik, le CCEK n'a toujours pas reçu la version mise à jour de l'inventaire des peuplements forestiers qui a été réalisé dans la région que l'on considère pour l'exploitation. Le rapport sur la rentabilité du projet, lequel a fait l'objet de discussions lors d'une réunion précédente du CCEK, ne lui a pas non plus été soumis pour révision. Les membres décident d'écrire une lettre à la Société Makivik pour lui demander une mise à jour concernant ce projet et ce qu'il advient des deux rapports susmentionnés.

Les membres discutent encore une fois du fait que la coupe d'arbres à proximité des communautés est une source de préoccupations. Le président répond qu'il parlerait à des représentants des corporations foncières afin de déterminer s'il existe des règlements municipaux pour limiter le nombre d'arbres pouvant être coupés.

-Processus d'information et de consultations publiques pour les projets de développement réalisés au Nord

Depuis la dernière réunion, les membres du CCEK ont reçu un exemplaire du document de 1998 de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) intitulé « *Processus d'information et de consultations publiques* ». Après avoir examiné les archives du CCEK, la secrétaire exécutive informe les membres qu'elle n'a pas trouvé le document de 1998 dans les archives du CCEK, ni dans la correspondance transmise par la CQEK. En mai 2008, le CCEK a accusé réception du document de 1998 qui semble être demeuré inconnu du public. Il a été suggéré, à la CQEK, de rendre le document public, notamment en le rendant disponible sur les sites Web du CCEK et de la CQEK. Le CCEK a également souligné à la CQEK que le CCEK demeurerait à sa disposition pour discuter du processus actuel et de l'amélioration des modalités d'information et de consultation publiques.

-Loi sur les biens culturels

La consultation qui devait avoir lieu au Nunavik concernant les modifications que propose d'apporter le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à la Loi sur les biens culturels a été reportée à septembre. On mentionne également que l'Institut culturel Avataq y présentera un mémoire en collaboration avec la Société Makivik et l'ARK. Les membres sont toujours d'avis qu'il est important que le

CCEK participe à la consultation et qu'il prépare un avis sur les commentaires qui y auront été émis.

4. BUDGET, SECRÉTARIAT ET MEMBRES

- Versement du financement pour 2008-2009

Un courriel a récemment été transmis au MDDEP et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) pour indiquer que le financement devant être versé au CCEK pour l'exercice 2008-2009 n'avait toujours pas été reçu. Selon l'entente administrative qu'ont signée le CCEK et le MDDEP en juillet 2005, le financement doit être versé au plus tard le 15 avril de chaque année.

Les membres demandent qu'une lettre de rappel soit transmise à l'ACEE et au MDDEP si le financement n'est pas reçu au cours des deux prochaines semaines.

-Président et vice-président pour 2008-2009

Le CCEK a reçu une copie de la lettre transmise à la présidente de l'ARK de la part du MDDEP concernant la nomination du président du CCEK pour l'exercice 2008-2009. M. Michael Barrett continuera d'occuper le poste de président jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé par le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Canada a désigné M. Claude Abel au poste de vice-président pour 2008-2009.

-Plan d'action quinquennal 2009-2014

Les membres examinent une version provisoire du plan d'action quinquennal 2009-2014 du CCEK. Ils proposent plusieurs modifications et décident de le réviser à nouveau lors de la prochaine réunion.

-États financiers de 2007-2008

Les membres examinent les états financiers de 2007-2008 du CCEK. Ces derniers sont ensuite adoptés par M. Eli Angiyou et appuyés par M^{me} Chantal Leblanc-Bélangier.

-Rapport annuel 2007-2008

Les membres révisent la version provisoire du rapport annuel 2007-2008 du CCEK et apportent plusieurs modifications. Ils suggèrent qu'une version révisée leur soit distribuée pour qu'ils puissent l'approuver.

5. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ

-Avis sur la révision du processus prévu au chapitre 23 de la CBJNQ

On rappelle aux membres qu'au départ les travaux devaient porter uniquement sur la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ. Cependant, plusieurs irritants identifiés lors des consultations ne visaient pas les annexes mais le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social qui se trouve dans le chapitre 23. Le CCEK a donc élargi ses travaux et a décidé de rédiger un avis qui porterait, d'une part, sur la révision du processus et, d'autre part, sur ses annexes.

Les membres examinent la version provisoire de l'avis et apportent des modifications. Il est décidé qu'une nouvelle version serait préparée et qu'elle serait ensuite traduite pour la prochaine réunion.

Un autre membre souligne que le CCEK attend toujours une réponse du service juridique du MDDEP concernant l'avis du CCEK sur le développement actuel et futur des infrastructures de transport au Nunavik. On demande que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

6. QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

En ce qui a trait au projet visant à établir les méthodes et les fréquences de nettoyage des réservoirs d'eau des résidences, les membres sont avisés que le projet se poursuit et en est actuellement à la phase de vérification de la qualité de l'eau afin de documenter le processus de colonisation microbienne des réservoirs. Les membres demandent qu'on invite les chercheurs à faire une présentation lors d'une prochaine réunion.

Un membre fait une mise à jour sur la qualité de l'eau potable et son analyse dans les communautés du Nunavik. Il fait observer que malgré les restrictions financières qui limitent l'assistance offerte aux communautés pour l'entretien et l'exploitation de leur usine de traitement d'eau, la situation s'est améliorée. Bon nombre de communautés analysent leur eau potable plus régulièrement et la plupart d'entre elles ont reçu récemment une formation en analyse de l'eau potable. De plus, le Service des travaux publics municipaux de l'ARK mettra à niveau les usines de traitement d'eau du Nunavik afin de les rendre conformes au règlement provincial sur la qualité de l'eau potable. On y installera de l'équipement de traitement par filtration et des lampes ultraviolettes. En outre, un système de surveillance automatisé sera installé dans les bureaux de l'ARK à Kuujuaq afin de mieux contrôler la qualité de l'eau potable dans chacun des villages nordiques.

Un membre se demande s'il ne faudrait pas créer au Nunavik une régie régionale des eaux qui aurait pour mandat d'aider à réglementer l'analyse de l'eau potable afin d'améliorer, d'une part, la qualité de l'eau que consomment les résidents et, d'autre part, les services et les conditions de travail des opérateurs d'usine de traitement d'eau.

7. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

-Commission des transports et de l'environnement

Le document final faisant état de la gestion des matières résiduelles dans la province de Québec publié par la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale sera distribué au printemps 2009 pour fins de révision.

-Inspections environnementales du MDDEP

La secrétaire exécutive explique qu'elle a accompagné des employés du bureau régional du MDDEP lors des inspections environnementales qui ont été effectuées durant une semaine en juin. Une équipe de travail est demeurée à Kangirsuk, où elle a procédé principalement à l'identification et à l'organisation des matières dangereuses, alors qu'une autre équipe s'est déplacée dans plusieurs communautés afin d'inspecter les usines de traitement d'eau, les lagunes, les projets de développement qui ont récemment été autorisés et les dépôts de déchets.

-Recyclage des canettes d'aluminium

La secrétaire exécutive explique que, à Kuujjuaq pendant la Semaine de l'environnement, une petite affiche a été produite afin d'encourager les résidents à recycler leurs canettes d'aluminium. Il était indiqué sur l'affiche que près de trois millions de canettes sont expédiées chaque année à Kuujjuaq, alors que seulement 500 000 d'entre elles sont recyclées, ce qui ne représente qu'un sixième des canettes. Il y avait également sur l'affiche une photo de jeunes gens recyclant leurs canettes dans un magasin.

Les membres du CCEK décident de financer la production d'une affiche similaire pour l'ensemble du Nunavik. La somme de 2 500 \$ est affectée à ce projet.

Un membre fait remarquer qu'il faudrait peut-être plus d'endroits où il est possible de rapporter des canettes pour ceux et celles qui ne veulent pas nécessairement se faire rembourser, mais désirent tout de même les recycler.

-Kuujjuaq interdit l'utilisation de sacs jetables en plastique

La secrétaire exécutive informe les membres que le conseil municipal du village nordique de Kuujjuaq a récemment adopté un règlement interdisant à tous les commerces de fournir ou de vendre des sacs jetables en plastique à leurs clients. À compter du 1^{er} septembre 2008, les détaillants ne pourront offrir que des sacs recyclables en papier ou encore des sacs compostables ou réutilisables.

Les membres demandent qu'une lettre soit transmise aux administrateurs provincial et fédéral pour les informer de cette initiative.

8. DÉVELOPPEMENT MINIER AU NUNAVIK

-Projet Nunavik Nickel

À la suite des audiences publiques concernant le projet Nunavik Nickel, le CCEK a transmis une lettre à l'administrateur provincial, dans laquelle il soulève quelques problèmes concernant le processus de consultation. Le CCEK énumère dans sa lettre certains éléments du projet, dont la multiplication des infrastructures de transport, qui engendreront des effets cumulatifs à long terme, surtout si ces précédents ouvrent la

voie à d'autres projets de développement dans la région. Il est également question du désir du CCEK de procéder à une révision du processus d'information et de consultation publiques.

Le 20 mai 2008, le MDDEP a délivré à la société Canadian Royalties inc. un certificat d'autorisation comprenant plusieurs conditions pour la réalisation du projet Nunavik Nickel. Ce certificat ne précise pas que le promoteur a l'autorisation de construire la piste d'atterrissage proposée dans le projet. Cependant, la décision de la CCEK sur le projet précise que la construction d'une deuxième piste d'atterrissage dans le secteur n'est pas justifiée et que le promoteur doit faire les efforts nécessaires pour s'entendre avec la société Xstrata pour l'utilisation de la piste existante.

Actuellement, Canadian Royalties utilise la piste d'atterrissage de Kangiqsujaq pour acheminer le matériel au Nunavik, puis un aéronef de type Twin Otter pour transporter le matériel jusqu'aux chantiers. En août l'ARK rencontrera les deux sociétés minières en question pour discuter des infrastructures de transport et du statut des routes relativement aux projets miniers réalisés au Nunavik.

On fait également remarquer que Xstrata a déposé, l'an dernier, un nouveau projet minier auprès de l'administrateur provincial afin de développer un nouveau secteur.

Un membre mentionne qu'il a assisté au tout premier symposium minier annuel du Nunavik, lequel offre la possibilité aux sociétés minières et à ceux qui s'intéressent à l'exploitation minière dans la région de discuter de diverses questions de l'industrie et de partager des renseignements pertinents.

-Évaluation environnementale stratégique du développement minier au Nunavik

Dans une lettre transmise à l'administrateur fédéral, Benoit Taillon, président du Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COFEX-Nord), suggère qu'en collaboration avec l'administrateur provincial, on devrait demander au CCEK de superviser une évaluation environnementale stratégique du développement minier au Nunavik. La lettre indique que ce type d'évaluation nécessiterait que d'autres partenaires s'associent au CCEK.

Les membres font remarquer que le mandat de la CCEK et du COFEX-N est d'examiner les demandes relatives à la réalisation de projets précis dans le Nord, alors que celui du CCEK est d'étudier le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social et son application sur le territoire. Les alinéas 23.5.25 et 23.5.26 de la CBJNQ justifient la demande de M. Taillon.

Un membre fait remarquer qu'une évaluation stratégique du secteur minier est un mandat qui nécessitera des ressources humaines et financières importantes. Par ailleurs, les membres s'interrogent sur l'accès du CCEK aux dossiers relatifs à ce genre d'études. Les membres décident de réfléchir à la proposition et demandent de l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. MATIÈRES DANGEREUSES

-Écoulements de mazout des réservoirs des bâtiments résidentiels

Au cours des derniers mois, il y a eu de nombreux écoulements de mazout provenant des réservoirs extérieurs des bâtiments résidentiels au Nunavik. Il s'agit principalement de vieux réservoirs rouillés qui ont des fuites. Par ailleurs, ces réservoirs de mazout ne sont pas munis d'une valve permettant d'évacuer l'eau chaque année afin de prévenir le gel qui peut favoriser l'expansion et l'apparition de fissures.

L'ARK a conçu un nouveau formulaire devant être rempli par chaque municipalité qui fait face à une urgence environnementale telle qu'un écoulement de mazout. Ce formulaire permet à l'ARK et au MDDEP, qui reçoit une copie de chaque formulaire rempli, d'être informés de tous les écoulements et autres incidents du genre. Un membre demande s'il ne faudrait pas aussi aviser le MRNF puisque c'est ce ministère qui administre la réglementation provinciale relative au pétrole et aux produits pétroliers.

Un autre membre demande si l'on ne devrait pas suggérer à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, qui est le principal distributeur de produits pétroliers dans toutes les communautés du Nunavik, à l'exception de trois communautés, de fournir ce qu'il faut pour procéder au nettoyage d'écoulements de mazout dans chacune des communautés.

-Barils à Kuujjuarapik

Le CCEK a reçu une copie des lettres que le village nordique de Kuujjuarapik a transmises aux ministres de l'environnement fédéral et provincial, ainsi qu'au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et à l'ARK concernant l'enlèvement de près de 1 200 barils abandonnés dans la communauté. Le village nordique est toujours dans l'attente d'une réponse.

-Panneaux sur les déchets dangereux

La secrétaire exécutive informe les membres que les panneaux sur les déchets dangereux ont été livrés en personne dans cinq communautés, ce qui a permis de bien décrire les panneaux et d'offrir de l'assistance technique additionnelle quant à l'organisation des déchets dangereux dans les communautés.

10. PARCS ET AIRES PROTÉGÉES AU NUNAVIK

-Parc national des Pingualuit

Les membres discutent de leur expérience dans le parc national des Pingualuit et mentionnent qu'ils ont eu la possibilité de constater les résultats des nombreuses années de dévouement et de détermination pour les Nunavimmiuts à l'égard de la création d'un parc au Nunavik. Ils sont heureux de pouvoir être sur place pour voir le résultat final du processus de création d'un parc et être témoins de la protection de cet endroit unique et d'une telle beauté.

-Projet de parc des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire

Conformément à la Loi sur les parcs, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a délégué à M. Johnny N. Adams la responsabilité de tenir les audiences publiques concernant le projet de parc des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire. Les audiences publiques ont eu lieu à Umiujaq et à Kuujuarapik-Whapmagoostui du 16 au 19 juin. Le CCEK a assisté à titre d'observateur à ces audiences. Selon la Loi sur les parcs, une version provisoire d'un plan directeur doit être mise à la disposition du public afin qu'il puisse formuler des commentaires.

D'autre part, la création d'un parc est un type de projet de développement automatiquement soumis au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. La CQEK a le mandat de rendre une décision à l'égard de la création d'un parc au Nunavik. La CQEK n'était pas en mesure de participer aux audiences publiques puisque l'étude d'impact du projet n'était pas disponible à ce moment. Lorsqu'elle sera disponible, il est possible que la CQEK tienne ses propres audiences publiques. Un représentant du CCEK pourrait assister aux audiences de la CQEK en tant qu'observateur encore une fois.

Les membres examinent un avis provisoire du CCEK concernant la création du parc des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire. L'une des principales recommandations concerne l'inclusion de la rivière Nastapoka et de tout son bassin versant dans les limites du parc. Cette zone est actuellement réservée pour d'éventuels projets de développement d'Hydro-Québec. Cependant, certains éléments environnementaux très importants font de la rivière Nastapoka un endroit unique, notamment parce qu'à tous les étés à l'embouchure de la rivière, les bélugas se regroupent en grand nombre. Une population de ouananiches, unique à l'est de la baie d'Hudson, reste toute l'année dans la rivière. On trouve aussi dans le bassin versant de la rivière une des rares populations de phoques d'eau douce. Qui plus est, cet endroit est reconnu pour la beauté spectaculaire de ses paysages.

Comme le groupe de travail du projet de parc a suggéré que cet endroit fasse l'objet d'études plus approfondies, l'ARK l'a inclus dans son état des connaissances. Par ailleurs, le Centre d'études nordiques et la Société pour la nature et les parcs du Canada ont chacun présenté un avis lors des audiences publiques dans lequel ils mentionnent que la rivière Nastapoka et son bassin versant devraient être inclus dans

les limites du parc. En incluant cette zone, la superficie totale du parc serait de 24 000 km² environ.

Les membres apportent d'autres modifications à la version provisoire de l'avis et demandent qu'une version modifiée leur soit distribuée pour révision finale avant de le transmettre à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

11. QUESTIONS DIVERSES

-Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada

La secrétaire exécutive explique que, en décembre 2004, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien avait annoncé le cadre de la Stratégie pour le Nord, lequel prévoit la mise en valeur des ressources et diverses questions de conservation. Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) a, pour sa part, répondu à cette annonce en disant que la stratégie ne tenait pas compte du principal aspect nordique de l'identité canadienne et que même si elle propose des mesures positives pour trois territoires inuits, elle laisse de côté deux régions, le Nunatsiavut et le Nunavik. ITK précise que la stratégie ignore la formation d'un gouvernement inuit autonome dans chacune de ces deux régions.

En 2007, ITK a réitéré sa position en soumettant au gouvernement fédéral une version provisoire d'une Stratégie arctique qui inclut toutes les régions inuites du Canada.

-Campagne de sensibilisation à l'environnement du CCEK

On présente aux membres les sacs d'épicerie réutilisables arborant le logo du CCEK. Mille sacs ont été imprimés et seront distribués dans les 14 communautés du Nunavik. Une lettre d'accompagnement encouragera chacune des municipalités à adopter un règlement semblable à celui du village nordique de Kuujjuaq interdisant l'offre de sacs jetables en plastiques.

-Page verte du Makivik Magazine

On remet aux membres un exemplaire du numéro du printemps du *Makivik Magazine* dans lequel apparaît la première « page verte ». Cette page apparaîtra dans chaque numéro du magazine et contiendra des conseils sur l'environnement et de l'information sur les espèces en péril au Nunavik. Elle encouragera aussi les gens à respecter davantage l'environnement en leur demandant de faire parvenir des histoires et des photos de leurs gestes environnementaux. Le comité accepte de donner un certain nombre de sacs d'épicerie réutilisables comme prix.

Ce numéro comprenait également un article sur la participation de la communauté d'Akulivik à l'activité intitulée l'Heure de la Terre.

12. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

La 117^e réunion du CCEK aura lieu les 8 et 9 octobre 2008 à Montréal.

La 118^e réunion du CCEK aura lieu les 14 et 15 janvier 2009. Le lieu reste à déterminer.

Nancy Dea
Secrétaire exécutive
12 novembre 2008

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The 116th Kativik Environmental Advisory Committee meeting began at 9:00 a.m. on July 15, 2008 in the Parc national des Pingualuit, Nunavik. The chairperson invited the members to propose changes to the agenda after which the meeting took place in accordance with the agenda below:

The agenda was adopted as follows:

1. Call to Order and Adoption of Agenda
2. Adoption of 114th and 115th Meeting and February 4, 2008 Teleconference Minutes
3. Correspondence and Business Arising from Last Meeting
4. Budget, Secretariat and Members
5. Section 23 of the JBNQA
6. Drinking Water Quality
7. Residual Material Management
8. Mining Development
9. Hazardous Waste
10. Parks and Protected Areas
11. Miscellaneous
12. Date and place of next meeting(s)

The motion to adopt the agenda was moved by Claude Abel and seconded by Paule Halley. The agenda was adopted unanimously.

2. ADOPTION OF 114TH AND 115TH MEETING AND TELECONFERENCE MINUTES

Modifications were made to both the minutes of the 114th and 115th KEAC meetings as well as to the February 4, 2008 teleconference and subsequently, their adoption was proposed by Eli Angiyou and seconded by Chantal Leblanc-Bélanger.

3. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM LAST MEETING

A list of correspondence, sent and received since the last meeting, was presented to the Committee. Concerning other business arising from last meeting, the following topics were discussed:

-KEAC Website

The members were informed that the Committee's guide to the environmental and social impact review procedure found in Section 23 of the JBNQA is now available for download on the KEAC website.

One member asked if the number of visitors that have searched the website could be made available. Another member asked if the “members only” section of the website could be reconsidered to allow for document sharing.

-Forest Management

A letter has been sent to the Director of the Regional Forestry office of the MRNF to thank them for their presentation during the previous KEAC meeting. The letter also asked that the Committee remain informed of any further forest inventory studies in Nunavik, as well as any changes to the northern harvest limit.

Regarding the pilot logging project under review by the Makivik Corporation, the KEAC has yet to receive an updated report of the forest inventory done in the area considered for harvesting. Nor has the economic feasibility report, previously discussed at a KEAC meeting, been made available for review. The members decided to write a letter to the organisation requesting information on both reports as well as an update regarding this project.

The members readdressed their concern regarding the harvesting of trees near communities and the Chairperson stated that he would speak with the local Landholding Corporations to discern whether there are municipal by-laws to control the number of trees cut.

-Information and Public Consultation Procedure for Northern Development Projects

Since the previous meeting, the Committee received a copy of the Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) document entitled *Information and Public Consultation Procedure*. After examining the KEAC archives, the executive secretary informed the members that she had not found the 1998 document in the archives or in the correspondence sent by the KEQC. In May 2008, the KEAC acknowledged receipt of the 1998 document and stressed that it remains unknown to the public. The Committee suggested that the KEQC make the document public, particularly by making it available on the KEAC and KEQC websites. The KEAC also asked for a meeting to discuss the present information and public consultation process so that it can be improved to better reflect the realities and current expectations of organizations and communities of Nunavik.

-Cultural Property Act

The Nunavik consultation regarding the changes to the *Cultural Property Act* (CPA) put forth by the Ministry of Culture, Communications and the Status of Women has been postponed until September. It was also noted that the Avataq Cultural Institute will be presenting a brief in collaboration with both the Makivik Corporation and the Kativik Regional Government. The members were still in agreement that it is important for the KEAC to participate and to prepare a brief regarding the comments made at the hearing.

4. BUDGET, SECRETARIAT AND MEMBERS

-2008-2009 Financial Payment

An e-mail was recently sent to both the MDDEP and the CEEA regarding the fact that the KEAC's 2008-2009 financial payment has yet to be received, which according to the agreement signed between the KEAC and the MDDEP, in July 2005, is due on April 15th of every year.

The members asked that a letter be sent to both the CEEA and the MDDEP should the payment not be received in the next 2 weeks.

-2008-2009 Chairperson and Vice-Chairperson

The KEAC received a copy of a letter sent to the Chairperson of KRG from the MDDEP regarding the appointment of the Committee's Chairperson for 2008-2009. Michael Barrett will remain as Chairperson until a replacement is named by the government of Québec. The Government of Canada has designated Claude Abel as Vice-Chairman for 2008-2009.

-2009-2014 5-Year Plan of Action

The members reviewed the draft 2009-2014 5-year action plan for the KEAC. Members proposed several changes and decided that a new draft would be further reviewed at the next meeting.

-2007-2008 Financial Statements

The members reviewed the KEAC 2007-2008 financial statements after which their adoption was proposed by Eli Angiyou and seconded by Chantal Leblanc-Bélanger.

-2007-2008 Annual Report

The members reviewed the draft 2007-2008 Annual Report and made several changes. They suggested that a new draft be circulated for review and later approved.

5. SECTION 23 OF THE JBNQA

-Recommendations for the Revision of the Procedure Found in Section 23 of the JBNQA.

The members were reminded that when work first began on this subject that the focus was solely on the revision of Schedule 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA. However, several irritants were identified during consultations that led to revising not the Schedules, but the social and environmental impact review procedure. The KEAC decided to expand their work to produce recommendations for the revision of both the review procedure and the Schedules 1 & 2.

The members reviewed the draft recommendations for this revision and changes were made. It was decided that an updated version, as well as a translation, would be prepared for the next meeting.

Another member commented that the Committee was still awaiting response from the MDDEP's legal department regarding the KEAC's position paper on transportation infrastructure in Nunavik. It was asked that this item be on the agenda for the next meeting.

6. DRINKING WATER QUALITY

Regarding the project to identify methods and frequency for the cleaning of household water tanks, the members were informed that the project continues and is currently in the phase of water quality monitoring to document the microbial colonization process in the tanks. In September, the researchers will begin voluntarily contaminating the tanks. The members asked that the researchers be invited to make a presentation at a future meeting.

One member provided an update on the quality of drinking water and testing in Nunavik communities. He noted that notwithstanding financial restrictions to assist communities in the maintenance and operation of their water treatment plants, that generally the situation has improved. Many communities are testing their drinking water on a more regular basis and most of them have recently received training courses for the testing of drinking water. Also, the Municipal Public Works Department at KRG will be upgrading Nunavik treatment plants to comply with the provincial drinking water regulation. This requires the addition of filtration treatment equipment and UV lamps. In addition, an automated surveillance system will be installed in the KRG office in Kuujuaq to better monitor drinking water quality in each of the communities.

One member wondered if Nunavik needs a regional water board to help regulate drinking water testing, to ensure greater drinking water quality and to improve both services and operator conditions.

7. RESIDUAL MATERIAL MANAGEMENT

-Commission on Transport and the Environment

The final document concerning the state of residual material management in the province of Québec, published by the National Assembly's Commission on Transport and the Environment will be available in the Spring of 2009 for review.

-MDDEP Environmental Inspections

The Executive Secretary explained that she had accompanied a group from the MDDEP regional office during their Nunavik environmental inspections for one week in June. One team remained in Kangirsuk, where they focused mainly on the organization and identification of hazardous waste, while another team travelled to several other

communities to perform inspections of the water treatment plants, lagoons, recently authorized development projects and the solid waste disposal sites.

-Aluminum Can Recycling

The Executive Secretary explained that during Environment Week in Kuujjuaq, a small poster had been produced to encourage people to recycle their aluminum cans. The poster emphasized the fact that nearly 3,000,000 cans arrived in Kuujjuaq on a yearly basis while only 500,000, just one sixth, get recycled. The poster also had an image of young people recycling cans at a local store.

The Committee decided to fund the production of a poster with a similar message for the entire region of Nunavik. A budget of \$2500 was allocated for this project.

One member noted that perhaps there was a need for more depots to be made available where people could take their cans. This would be convenient for those who were not concerned with receiving the refund, but simply wished to recycle their cans.

-Ban on Single-Use Plastic Shopping Bags

The Executive Secretary informed the members that the Municipal Council of the Northern Village of Kuujjuaq recently passed a by-law banning the sale or supply of single use plastic shopping bags at retail stores in the community. Effective September 1, 2008 retailers shall provide only recyclable paper bags, and/or compostable bags, and/or reusable multiple-use bags to its customers.

The members asked that a letter be sent to the provincial and federal administrators to deliver the news of this initiative.

8. MINING DEVELOPMENT

-Nunavik Nickel Project

Following the public hearings regarding the Nunavik Nickel Project, a letter was sent to the provincial administrator, underlining the Committee's awareness of the issues regarding the consultation procedure. The letter noted that elements of the project include duplicate transportation infrastructure and will result in long-term cumulative impacts should it lead to similar future developments being approved. The letter also noted the Committee's desire to conduct a review of the information and public consultation procedure.

On May 20, 2008, the MDDEP sent an environmental certificate of authorization, including 8 conditions, to Canadian Royalties Inc. for the development of the Nunavik Nickel Project. This certificate does not specify that the proponent has permission to build the airstrip proposed in the project. However, the decision of the KEQC regarding this project stipulates that the construction of a second runway in the sector is not

justified and that the proponent must make efforts to reach an agreement with the Xstrata mining company for the use of an existing landing strip.

Currently, the company is using the airstrip in Kangiqsujuaq to transport material to Nunavik, and a smaller twin otter plane to transport material to the work sites. One member explained that in August, the KRG would be meeting with concerned companies to further discuss transportation infrastructure and road status regarding mining projects in Nunavik.

It was also noted that last year Xstrata requested, from the provincial administrator, authorization for a new mining project in the sector.

Another member mentioned that he had attended the first annual Nunavik Mining Symposium, which provides an opportunity for mining companies and those with an interest in mining in the region, to discuss related issues and to share pertinent information.

-Strategic Environmental Assessment of Mining Development in Nunavik

In a letter to the federal administrator, Benoit Taillon, President of the Federal Environmental and Social Impact Review Panel (COFEX-N), suggested that in collaboration with the provincial administrator, the KEAC be asked to supervise a Strategic Environmental Assessment of the development of the mining sector in Nunavik. The letter states that this type of assessment would require that other partners join the KEAC.

The members noted that the KEQC and the COFEX-N have the mandate to study northern project applications while the KEAC are mandated to study the environmental and social impact assessment procedure and its application on the territory. Sections 23.5.25 and 23.5.26 of the JBNQA justify Mr. Taillon's request.

One member noted that a strategic assessment of the mining sector would require important human and financial resources. Furthermore, the members questioned the KEAC's access to records relating to such studies. The members decided to reflect on this proposal and asked that it remain on the agenda for the next meeting.

9. HAZARDOUS WASTE

-Residential Oil Tank Spills in Outdoor Reservoirs

During recent months there had been a high rate of oil tank spills from outdoor reservoirs at residential buildings in Nunavik. This is mainly due to old oil tanks that are rusting and leaking. Also, these tanks do not have a valve where water can be drained each year to prevent freezing which leads to expansion and further cracking.

The KRG has developed a new report form to be completed by each municipality that experiences an environmental emergency such as an oil spill. These forms provide both

the KRG and the MDDEP, who receive a copy of each completed form, a way of keeping track of spills and other such incidences. One member asked whether the MRNF should also be kept informed as they are the administrators of the provincial regulation regarding petroleum and petroleum products.

Another member asked whether the FCNQ, who is the major fuel supplier in all but three of the communities, should be approached with the idea of providing clean-up supplies to each community.

-Barrels in Kuujjuaraapik

The KEAC received a copy of letters from the Northern Village of Kuujjuaraapik addressed to both federal and provincial environment Ministers, as well as to the Minister of INAC and to the KRG, regarding the clean-up of the nearly 1,200 abandoned barrels in the community. A response to this letter has yet to be received.

-Hazardous waste signs

The Executive Secretary informed the members that hazardous waste signs had been personally delivered to 5 communities. This method of distribution will ensure a proper description of the signs and will provide further technical assistance with the organization of hazardous waste in the communities.

10. PARKS AND PROTECTED AREAS

-Parc National des Pingualuit

The members discussed their experience in the Parc national des Pingualuit and noted that it provided them with an opportunity to see the results of many years of dedication and determination on behalf of Nunavik people for the development of a park in Nunavik. They were pleased to be able to see first hand the final result of the creation process and to witness the protection of such a unique and beautiful environment.

- Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire Park Project

By virtue of the provisions of the Park Act, the Minister of the MDDEP delegated Johnny Adams to hold public hearings for the Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire park project. These were held in the communities of Umiujaq and Kuujjuarapik-Whapmagoostui on June 16-19. The KEAC attended this hearing as an observer. According to the Parks Act, a draft of a master plan must be made available to the public for comment.

Furthermore, a park is one of the development projects for which an environmental and social impacts assessment is obligatory. The JBNQA provides the KEQC with the mandate to make a decision regarding the creation of a park in Nunavik. The KEQC was not able to participate in these public hearings since the project's impact study was not available at the time. When available, it is possible that the KEQC will hold its own public hearings. A KEAC representative could again attend the hearings as an observer at the KEQC hearings.

A draft brief prepared by one of the members regarding the creation of the Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire Park was reviewed. One of the major recommendations being made by the Committee is that the Nastapoka River be included in the boundaries of the park. Currently this area is reserved for possible development by Hydro-Quebec. However, the Nastapoka River is home to some very important and unique environmental elements. For example, every summer, at the mouth of the river, beluga gather in large numbers. A population of landlocked salmon, which are unique to the East coast of the Hudson Bay, stay year round in the river. Located within the watershed area is also a very unique and rare population of freshwater seals. This area is known for its spectacular beauty and landscape.

Because the park's working group suggested this area be studied further, it has been included in KRG's status report. Furthermore, during the public hearings both the Centre d'études nordiques and the Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) presented a brief in which they stated that the Nastapoka River and its watershed should be included within the park boundary. If this area were included it would bring the total surface area of the park to approximately 24,000 km².

The members made additional changes to the draft position paper and requested a modified version be circulated for a final review before being sent to the MDDEP Minister.

11. MISCELLANEOUS

-Canada's Northern Strategy

The Executive Secretary explained that in December 2004, the Minister of INAC announced the Framework for the Northern Strategy, that includes resource development and conservation issues. In reaction to this, Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) responded by saying that the strategy did acknowledge the essential northern aspect of Canadian identity and that even though it outlines positive steps for three Inuit territories, that the strategy left out the two regions of Nunatsiavut and Nunavik. ITK stated that the framework ignored the formation of Inuit self-government assemblies in these two regions.

In 2007 ITK reacted further by submitting a draft Arctic Strategy to the Federal Government that included all Inuit regions in Canada.

-KEAC Environmental Awareness Campaign

The members were presented with reusable shopping bags having the KEAC logo. 1000 of these bags have been printed and will be distributed among the 14 Nunavik communities. A letter will accompany these bags encouraging each municipality to adopt a by-law similar to the Northern Village of Kuujuaq that will ban single-use plastic shopping bags.

-Makivik Magazine's Green Page

The members were provided with a copy of the Spring edition of the Makivik Magazine in which the first “Green Page” had been printed. This page will appear in each edition and will feature environmental tips, information regarding species at risk in Nunavik and will encourage people to be more environmentally conscious by asking them to send stories and pictures of their environmental actions. The committee agreed to donate a number of reusable grocery bags as prizes.

This edition also included an article about the participation of the community of Akulivik during Earth Hour.

12. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING(S)

The 117th KEAC meeting will take place October 8 and 9 in Montréal.

The 118th KEAC meeting will take place January 14 and 15, 2009, the location to be determined at a later date.

Nancy Dea
Executive Secretary
October 16, 2008